

Copains du monde... et korczakiens sans le savoir

par Céline Alèbe, Chargée du développement du mouvement
« **copain du Monde** » au sein du Secours Populaire Français

Le Secours Populaire Français (SPF) a toujours donné une place privilégiée à l'enfant depuis le début de sa création en 1945. Au sein de cette table ronde, il me semble évident que le mouvement « copain du Monde » met en place les principes de Janusz Korczak sans le savoir.

En effet, le mouvement « [copain du Monde](#) » a été créé en 1992 par le Secours populaire français dans la continuité de son engagement en faveur des enfants. La volonté de leur donner une place d'acteur à part entière dans le champ des actions de solidarité se trouve confortée par la Convention Internationale des droits de l'enfant (CIDE). Outre les droits à la protection, à la santé, à l'éducation, au jeu, à la culture... celle-ci leur reconnaît ceux de s'informer, de s'exprimer, de participer, de s'associer.

Beaucoup d'enfants découvrent ainsi leurs droits au sein du Secours populaire ou bien dans des écoles, des centres sociaux ou de loisirs avec lesquels l'association agit en partenariat. Confrontés au fait que des enfants comme eux, proches ou lointains, manquent de nourriture, de soins médicaux, de vêtements, de jeux, de matériel scolaire voire d'école, ils veulent « faire quelque chose ». Copain du Monde leur donne le cadre nécessaire pour concevoir eux-mêmes leurs actions et les mettre en œuvre avec succès. Accompagnés par leurs éducateurs et des personnes ayant l'expérience de la solidarité, ils vivent une aventure toujours heureuse qui les aide à se construire.

Au sein de Copain du Monde, nous souhaitons vraiment donner la parole aux enfants tout en les rendant responsables et acteurs de leurs propres projets. L'intitulé de notre plaquette de présentation est la phrase suivante : « Agir pour la solidarité est un droit de l'enfant ». Face à l'injustice, à des problèmes sociaux, nous défendons au travers du mouvement « copain du Monde », l'idée que l'enfant a le droit d'agir au lieu de subir et qu'il a le droit de participer, de s'exprimer.

Ainsi lors de cette année 2009 qui a marqué le 20^e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, les enfants ont été mis à l'honneur, ils ont pu réfléchir sur leurs droits, s'exprimer, faire de nouvelles propositions, ils ont pu agir. Des milliers d'enfants ont participé aux états généraux populaires pour la défense des droits de l'enfant convoqués par le Secours populaire français tout au long de l'année. De grands temps forts ont donc été organisés : carnivals, chasses aux œufs, journée des droits de l'enfant...

De même, les copains du Monde de nos 60 clubs ont désigné des ambassadeurs dans tous les départements français. Une centaine d'enfants s'est rassemblée à Nantes à la cité des Congrès afin de participer au dernier temps fort des États généraux populaires pour la défense des droits de l'enfant qui s'est déroulé lors du [32e Congrès du SPF à Nantes](#). En effet, dans le cadre de **ruches de réflexion**, ils ont donné leur avis et leurs propositions au sujet des orientations et des projets à mettre en œuvre au sein de l'association, en démontrant leur intérêt et leur engagement pour la solidarité, leur implication dans le milieu associatif.

Aujourd'hui, le rôle de chacun de ces ambassadeurs issus des fédérations du SPF est d'apporter le témoignage des actions de solidarité menées par les enfants dans chaque département ainsi que les travaux de réflexion réalisés dans les départements (lors des congrès départementaux ou lors de rencontres spécifiques) auprès des adultes et des pouvoirs publics.

De même, un petit nombre d'enfants issus des clubs « copain du Monde » a pu participer au forum « Paroles aux jeunes » organisé par Mme Versini, la Défenseuse des enfants, et notamment lors de grande journée du 20 novembre qui s'est tenue à la Sorbonne. Ainsi, notre mouvement copain du Monde a eu un rayonnement au sein de notre association mais aussi au niveau national.

Cette année 2010 s'ouvre donc sur de nouvelles perspectives de développement de cette dynamique « copain du Monde » qui vise à mettre en valeur l'enfant en tant que sujet de droit mais aussi en tant qu'acteur et citoyen dès aujourd'hui au sein de notre société.

Céline Alèbe, 9 décembre 2009,
Intervention au colloque de l'Association Française Janusz Korczak
à la Bibliothèque Polonaise de Paris.

Pour citer cet article

ALÈBE Céline : « Copains du monde... et korczakiens sans le savoir », intervention donnée au colloque « Janusz Korczak et les droits de l'enfant : tout reste à faire », 9 décembre 2009, Association frse J. Korczak (AFJK), résumé, 2 p. [[en ligne sur korczak.fr](http://korczak.fr)]